LES FINANCES

DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DU QUÉ-BEC RELATIVE AU REMBOURSEMENT DE LA SOMME DE 200 MILLIONS DE DOLLARS PER-ÇUE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances au sujet d'une déclaration faite par M. Bourassa, premier ministre de la province de Québec, au cours d'une émission de télévision présentée dimanche dernier, indiquant que le nouveau gouvernement libéral provincial entendait récupérer les 200 millions de dollars prélevés par le gouvernement fédéral relativement au régime d'assurance frais médicaux. L'honorable ministre des Finances...

Des voix: C'est faux!

M. Valade: M. l'Orateur, je pose une question et...

M. l'Orafeur: A l'ordre! Les honorables députés devraient permettre à l'honorable député de Sainte-Marie de poser sa question.

M. Valade: Je demande au ministre des Finances s'il est disposé à rembourser cette somme de 200 millions de dollars à la province de Québec?

M. l'Orateur: Je me permets de rappeler à l'honorable député de Sainte-Marie que cette question a déjà été posée à plusieurs reprises et, plus précisément, il y a à peine quelques jours, au ministre des Finances.

M. Valade: M. l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député pourrait-il reprendre son siège? L'honorable député, si je comprends bien, désire invoquer le Règlement.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je ne désire pas invoquer le Règlement, mais poser la

question de privilège.

Je crois que le Règlement interdit aux députés, même ministériels, de lancer des injures ou d'inciter la Chambre au désordre par des remarques désobligeantes à l'égard

d'un de leurs collègues.

[M. l'Orateur.]

Les députés libéraux, et plus particulièrement le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Loiselle), ont dit que je ne disais pas la vérité. J'affirme, monsieur l'Orateur, que j'ai entendu cette déclaration sur les ondes du canal 10, à Montréal, dimanche dernier.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député devrait dire aussitôt que possible quelle est sa question de privilège.

reprendre son siège, en attendant que j'aie premières propositions raisonnables faites du

terminé mes remarques. Je lui rappelle qu'il ne reste que quelques minutes avant la fin de la période des questions orales et qu'il serait utile de ne pas perdre du temps.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, voici la nature de ma question de privilège. L'honorable député, lorsque j'ai posé une question à un ministre, m'a accusé de ne pas dire la vérité, ce qui est contraire au Règlement et à la procédure parlementaire. Je vous inviterais donc, monsieur l'Orateur, a demander à l'honorable député de retirer ses paroles, car mon assertion était entièrement vraie.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit évidemment d'une dispute entre l'honorable député de Sainte-Marie et un autre député au sujet de ce qui a pu être dit à l'occasion d'une déclaration à la radio ou à la télévision. Je ne crois pas que cela puisse constituer une question de privilège. J'invite les honorables députés à permettre à la présidence de reconnaître l'honorable député de Prince Edward-Hastings.

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC-LES MODIFICATIONS PRO-POSÉES PAR LE VICE-PRÉSIDENT D'UN COMITÉ PERMANENT

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre suppléant. Est-ce que le ballon d'essai lancé par le gouvernement au cours de la fin de semaine sous forme d'une interview accordée par le viceprésident du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques qui proposait des changements révolutionnaires au nombre de cinq dans le Livre blanc sur la réforme fiscale et qui représentaient une grande amélioration, a suscité assez d'intérêt dans le public pour persuader le gouvernement d'apporter ces changements très sensés proposés par le député?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. J'ai des doutes très sérieux quant à la forme de la question de l'honorable représentant. Je suis sûr qu'il comprendra cela aussi. Mais puisqu'elle a été posée, le ministre souhaite peutêtre y répondre.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, aucun ballon d'essai n'a été lâché. Sauf erreur, tout comme le député qui vient de prendre la parole, l'honorable représentant parlait en son nom personnel.

L'hon. M. Hees: Une question supplémen-A l'ordre. L'honorable député devrait taire, monsieur l'Orateur. Comme il s'agit des